

CONDITIONS GENERALES DE LOCATIONS D'EMPLACEMENTS  
GENERAL CONDITIONS FOR PLOT HIRE/ALLGEMEINE GESCHÄFTSBEDINGUNGEN

Cette demande de location implique l'acceptation du règlement intérieur du camping et des conditions suivantes :  
Un emplacement est loué nominativement et ne pourra, en aucun cas être sous-loué. La durée de location d'un emplacement ne peut être inférieure à 7 nuits. Les emplacements sont loués du jour d'arrivée après 14h00 au jour de départ avant 11h30. La demande de location doit être accompagnée d'un versement de 25% du montant total de la location et 13,00 € de frais de dossier et de secrétariat. L'heure d'arrivée doit être comprise entre 16h00 et 19h00 maximum. L'heure de départ doit être comprise entre 8h00 au plus tôt et 11h30. Le solde sera réglé à l'arrivée plus la taxe de séjour en vigueur. Tout séjour est dû dans sa totalité suivant les dates indiquées sur le présent contrat. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de départ prématuré ou de retard. En cas de désistement PAR ECRIT 30 jours avant la date d'arrivée prévue, l'acompte sera remboursé, déduction faite des frais de dossier et de secrétariat. Passé ce délai, les frais de dossier et de secrétariat resteront acquis. Fournir l'attestation responsabilité civile villégiature.



**OUVERT DU 01 AVRIL AU 14 OCTOBRE 2017**

Routes : depuis Bordeaux (rocade sortie N°7ou N° 8) et Route D.1215 ou D.2 (route des châteaux)  
Bacs : Royan/Le Verdon, 50 km de Pauillac.  
Blaye/Lamarque, 15 km de Pauillac.

Latitude : 45.185185 / Longitude : - 0.74245

 Retrouvez-nous !



**IL NOUS SERAIT AGRÉABLE QUE VOUS NOUS  
INDIQUEZ COMMENT VOUS AVEZ CONNU NOTRE  
CAMPING ?**

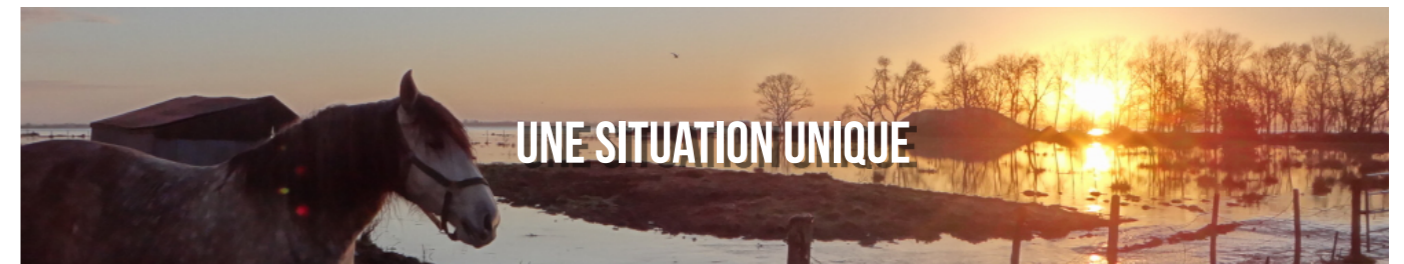
Par un guide, lequel ? .....  
Par la brochure Camping Qualité France .....  
A l'occasion d'un salon, lequel ? .....  
Par un ami ? .....  
Par une revue, laquelle ? .....  
Par un Office du Tourisme, lequel ? .....



**CAMPING MUNICIPAL - LES GABARREYS \*\*\*\*\***  
route de la Rivière, le Pastain, 33250 PAUILLAC  
Tel : 05 56 59 10 03 - Email : camping.les.gabarreys@wanadoo.fr  
www.pauillac-medoc.com



**CAMPING MUNICIPAL LES GABARREYS \*\*\*\*\***



*Dans un cadre agréable, au coeur du prestigieux vignoble Médocain. Vous y apprécierez le calme, la quiétude et le confort de ce lieu, en bordure de l'estuaire de la Gironde. Le centre-ville se situe à 1 km (tous commerces), Cinéma, Maison du Tourisme et du Vin, Port de Plaisance...*



*Réception, renseignements divers locaux, documentations touristiques, trousse de premiers secours, défibrillateur. Service postal, service de pain sur commande.*

*Horaires d'accueil « Basse Saison » 9h00 - 12h00 / 13h30 - 19h00. « Haute Saison » 8h00 - 12h00 / 13h00 - 19h30*

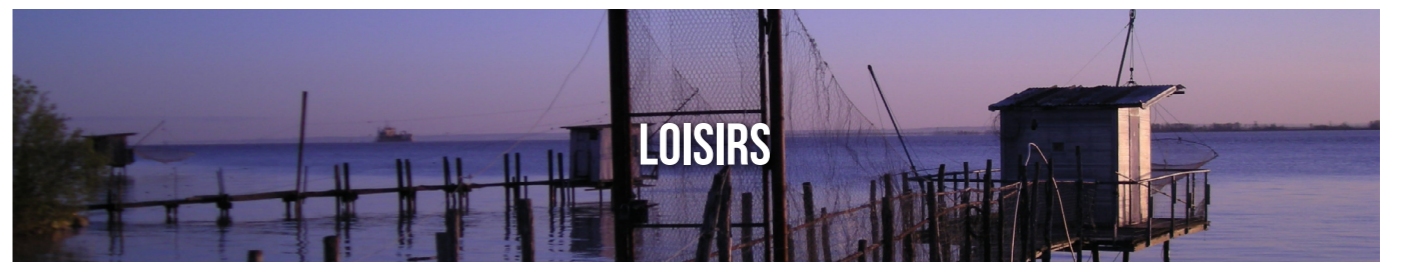


*58 emplacements (dont 7 Mobil-homes) délimités et numérotés : Surface du terrain 1.7 ha.*

*- Emplacement caravane/camping-car, électricité.*

*- Emplacement tente (plat sur sol herbeux), voiture à proximité.*

*Deux sanitaires et un sanitaire handicapé, buanderie équipée, machine à laver, sèche-linge, table à repasser. Le Sauna (extérieur) fonctionne jusqu'au 15 septembre uniquement et sur réservation (service payant). Le SPA est à usage privatif et associé à la location d'un Mobile home (service payant). Salle de détente équipée, télévision, barbecue collectif, aire de service camping-car. Présence du gardien la nuit de 20h00 à 7h00. Chiens et chats acceptés, tenus en laisse et à jour de leurs vaccinations.*



*Randonnées pédestres et V.T.T., visites de châteaux prestigieux du Médoc. Musée et monuments... Stade nautique couvert à 900 m du camping. Plage la plus proche à Hourtin. Marché en plein air tous les samedis matin. A l'intérieur du camping : terrain de volley, pétanque, ping-pong, aire de jeux pour enfants. Mini-golf. Spa et sauna. Jeux fitness. En avril : Portes ouvertes dans les Châteaux. Mai : La Médocainne VTT à Arzac. Juin : Fête de Pauillac. Juillet et août : Rencontre avec les viticulteurs tous les mardis et jeudis, Festival «Les Vendanges du 7e Art». Août : Music and Cook and Wine. Septembre : Marathon des Châteaux du Médoc.*



# TARIFS CAMPING MUNICIPAL 2017 - A LA NUITEE

NATURE PRESTATIONS	Du 26/03 Au 08/07	Du 08/07 Au 14/09	Du 14/09 Au 10/10
Forfait 1 personne : tente/caravane/camping-car + 1 véhicule	10,50 €	13,50 €	11,50 €
Forfait 2 personnes : tente/caravane/camping-car + 1 véhicule	15,00 €	18,00 €	16,00 €
Personne supplémentaire + de 7 ans	4,00 €	5,00 €	4,00 €
Enfant – 2 ans	GRATUIT		
Enfant 2 à 7 ans	3,40 €	4,00 €	3,70 €
Invité/visiteur	3,40 €	4,00 €	4,00 €
Animal	2,50 €	3,00 €	2,50 €
Véhicule supplémentaire	2,50 €	4,00 €	2,50 €
Electricité 5 Ampères	4,50 €	5,00 €	4,50 €
Electricité 10 Ampères	5,50 €	6,00 €	5,50 €
Station service Camping Car : eau + vidange	5,00 €		
Jeton de lavage	5,00 €		
Jeton de séchage	4,00 €		
Garage mort (hors juillet et août)	6,00 €		
Garage mort avec électricité (hors juillet et août)	9,00 €		
Caravane double essieux, supplément	6,00 €		
Caravane de 6 m et +, supplément	6,00 €		
Frais de réservation	13,00 €		
Acompte de réservation	25 % du montant total hors taxe de séjour		
Cauton vendanges	100,00 €		
SPA la ½ h /pers, usage privatif associé à la location de mobil-home	4,00 €	5,00 €	
Sauna la ½ heure/personne, usage collectif	4,00 €	5,00 €	

Taxe de séjour (Tourism'tax) : 0.55 € jour/personne.  
Règlement par : Chèque, Espèces, Carte Bancaire (VISA), Chèque Vacances

## DEMANDE DE RÉSERVATION

### COMPOSITION DE LA FAMILLE

Nom - Prénom - Age

1	4
2	5
3	6

Adresse.....

Code postal.....

Ville.....

Pays.....

Tél.....

Portable.....

Email.....

Nombre total de personnes

### EMPLACEMENT

Date d'arrivée.....

Date de départ.....

- Emplacement tente** : Tente 2 places.....Grande tente .....
- Emplacement caravane** .....mètres
- Camping Car** .....mètres
- Electricité** .....  5 Amp(EU)  10 Amp / Prise Européenne
- Chien** (les chiens de catégorie 1 et 2 ne sont pas acceptés)

**Acompte emplacement : 25% du montant total du séjour (hors taxe de séjour) + 13,00 € de frais de dossier et de secrétariat**

### Mode de règlement en €

- Chèque à l'ordre du TRESOR PUBLIC
- Virement bancaire pour les pays étrangers (au nom du Camping les Gabarreys)
- Chèques vacances

Je soussigné, déclare avoir pris connaissance des conditions générales de location décrites ci-après, et m'engage à m'y conformer intégralement. A la réception du présent contrat, il vous sera adressé un accusé de réception.

« **LU ET APPROUVE** » .....

Date 2017.....

**Signature :**